

Destinataire: Division de la réduction et de la gestion des déchets
Environnement Canada
14^e étage, Place Vincent-Massey
351, boul. St-Joseph
Gatineau Québec K1A 0H3

DÉCLARATION D'ÉLIMINATION OU DE RECYCLAGE

Tel qu'exigé aux alinéas 36(1)a)b)c), aux paragraphes 36(2) et 36(3) de la partie 6 du *Règlement sur l'exportation et l'importation de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses*, ce certificat est fourni en tant que confirmation d'élimination ou de recyclage.

Installation agréée où l'élimination ou le recyclage final a été effectué :

Nom

Adresse du site

Ville, province / Territoire

État et pays, ZIP / code postal

La liste suivante inclut tous les déchets dangereux ou matières recyclables dangereuses qui ont été éliminés ou recyclés par les opérations d'élimination ou de recyclage indiquées ci-dessous :

[illegible]

